



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 2 octobre à 19 h 30, à la salle communautaire.

Sont présents (es) : Mesdames Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine et Monsieur Michel Boisvert.

Sont absents : Messieurs Yan Bussièrès, Joël Pelletier et Stéphane Cournoyer;

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorier est également présente.

ORDRE DU JOUR

6779-10-2018

Il est proposé par Mme Myriam Chapdelaine, secondée par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce avec les modifications apportées.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6780-10-2018

Sujet remis séance de novembre

APPROBATION DES COMPTES

6781-10-2018

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 158 861.84\$

Salaires : 14 496.56\$

Total : 173 358.40\$

ADOPTÉ

RAPPORT MRC

6782-10-2018

M. Salvas fait le rapport sur la MRC ainsi que sur le congrès de la FQM 2018

RAPPORT DES COMITÉS

6783-10-2018

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

6784-10-2018

A) DÉROGATION MINEURE 74-2018 – 13 RANG ÉTHIER JULIE FRÉNETTE

Après étude du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme, relativement à la demande de dérogation mineure portant le numéro 74-2018, de M. Dominic Dubé, autorisé à représenter Mme Julie Frénette, pour le 13 rang Éthier à Saint-Robert, lot 4 667 938, zone A-310, visant l'autorisation, pour la construction d'une nouvelle résidence, d'une marge de recul avant de 8 mètres, inférieure à la marge de 12 mètres prévue à l'article 154 du Chapitre 6, faisant lui-même référence à la grille des usages de la zone A-310 du Règlement de zonage #356-2011.

N'ayant enregistré aucune demande de la part des contribuables, il est proposé par M. Myriam Chapdelaine, secondée par M. Michel Boisvert, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'accepter la dérogation, mais avec une marge de recul **avant de 10 mètres**, inférieure à la marge de 12 mètres prévue dans la réglementation et ce selon les recommandations du CCU que l'endroit devra toujours être tenu dans un état qui respecte la réglementation et ce même durant les travaux.

ADOPTÉ

ADOPTION DU RÈGLEMENT #400-2018 CONCERNANT LA SIGNALISATION ET LES VÉHICULES LOURDS

6785-10-2018

Sur proposition de Mme Annie Laliberté, secondée par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'adopter le règlement #400-2018 tel que proposé.

ADOPTÉ

ADOPTION DU RÈGLEMENT #401-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #374-2012 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

6786-10-2018

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondée par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'adopter le règlement #401-2018 tel que proposé.

ADOPTÉ

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2019

6787-10-2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

En conséquence, il est proposé par M. Michel Boisvert, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) présents(es) :

Que le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront aux dates mentionnées ci-dessous et qui débiteront à 19 h 30 :

Janvier	14	Juillet	2 (mardi)
Février	11	Août	12
Mars	4	Septembre	3 (mardi)
Avril	1	Octobre	7
Mai	6	Novembre	4
Juin	3	Décembre	2

QU’un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ

6788-10-2018

REMBOURSEMENT FRAIS DE CONGRÈS FQM 2018

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (es) de rembourser les frais de congrès de la FQM 2018 qui a eu lieu à Montréal, les 20, 21 et 22 septembre 2018, aux élus nommé ci-dessous:

M. Gilles Salvas	794.20\$
M. Joël Pelletier	764.63\$
M. Stéphane Courmoyer	692.28\$
Mme Myriam Chapdelaine	538.94\$

Les frais d’inscription pour M. Gilles Salvas, maire sont défrayés par la MRC.

ADOPTÉ

6789-10-2018

MODIFICATION À LA LISTE DES COMITÉS 2017-2021 ET NOMINATION DE L’AGENTE DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIRS SUR LE COMITÉ MADA ET DE CRF

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondé par M. Michel Boisvert et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) de procéder au changement de la liste des comités 2017-2021 et ce comme suit :

<u>RESPONSABLE</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Conseil Régional de la famille :	Annie Laliberté, Vickie Larouche
Fête d’Halloween :	Joël Pelletier
MADA :	Gilles Salvas, Stéphane Courmoyer, Yan Bussièrès

ADOPTÉ

6790-10-2018

DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE:

Sur proposition de Mme Annie Laliberté, secondée par M. Michel Boisvert et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) de verser la somme de 425\$ pour le transport des écoliers aux ateliers l’Aventure T 2018-2019.

ADOPTÉ

6791-10-2018

DEMANDE DE COMMANDITE – CLUB DES NEIGES SOREL-TRACY

Sur proposition par M. Michel Boisvert, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) de verser la somme de 100\$ pour le 50^e anniversaire du Club des Neiges Sorel-Tracy.

ADOPTÉ

6792-10-2018

FORMATION ADMQ – DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) d’autoriser la directrice générale à assister à la formation concernant les contrats municipaux dans la foulée de l’adoption des projets de lois 122, 155 et 108, qui aura lieu à Beloeil le 14 novembre prochain. Le coût d’inscription est de 307\$ plus taxes ainsi que les frais inhérents à la formation.

ADOPTÉ



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

FÊTE D'HALLOWEEN – 27 OCTOBRE 2018

La fête d'Halloween aura lieu le 27 octobre prochain avec une sortie à Chouette à voir à Saint-Jude, une feuille volante sera remise aux élèves de l'école et sera publiée sur le site web de la municipalité et dans le journal Mon Patelin d'octobre.

Le budget alloué est 700\$.

ADOPTÉ

No de résolution
ou annulation

6794-10-2018

FÊTE DE NOËL – 9 DÉCEMBRE 2018

La fête de Noël 2018 aura lieu le 9 décembre prochain et sera animée par Bouclette, les informations supplémentaires seront publiées dans le journal Mon Patelin ainsi que sur le site web de la municipalité.

Le budget alloué est de 1 500\$.

ADOPTÉ

6795-10-2018

**NOMINATION DES AGENTS DE LA PAIX DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC AUX FINS
DE LA LOI CONCERNANT LA RESTRICTION DE L'USAGE DU CANNABIS DANS
CERTAINS LIEUX**

CONSIDÉRANT qu'en vertu du PL-157 article 69, 2^e alinéa, une municipalité locale peut autoriser toute personne à agir à titre d'inspecteur pour vérifier l'application du chapitre IV intitulé « Restriction de l'usage du cannabis dans certains lieux ».

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les agents de la paix de la Sûreté du Québec à délivrer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Robert, des constats d'infraction à toute personne qui contrevient aux dispositions de l'article 69, 2^e alinéa, du chapitre IV du PL-157 intitulé « Restriction de l'usage du cannabis dans certains lieux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Myriam Chapdelaine, appuyé par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

- QUE le conseil nomme les agents de la paix de la Sûreté du Québec afin de remplir les fonctions d'inspecteur et d'exercer les pouvoirs prévus relatifs aux dispositions de l'article 69, 2^e alinéa, du chapitre IV du PL-157 intitulé « Restriction de l'usage du cannabis dans certains lieux.
- QUE les agents de la paix de la Sûreté du Québec soient autorisés à émettre des constats d'infraction à toute personne qui contrevient aux dispositions de l'article 69, 2^e alinéa, du chapitre IV du PL-157 intitulé « Restriction de l'usage du cannabis dans certains lieux.

ADOPTÉ

6796-10-2018

**OFFRE D'EMPLOI – SURVEILLANT CHALET DES LOISIRS ET ENTRETIEN
PATINOIRE**

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'afficher et de distribuer une offre d'emploi pour deux (2) surveillants chalet des loisirs et un (1) poste pour l'entretien :

La Municipalité de Saint-Robert est à la recherche de deux (2) surveillants au chalet des loisirs pour la saison hivernale 2018 – 2019.

Fonction des surveillants au chalet des loisirs

- Voir à l'entretien du chalet, à la surveillance et du bon fonctionnement de la patinoire et du chalet des loisirs
- Voir à l'accueil, au bon ordre, à l'animation et à l'entraide des utilisateurs.

Exigences

- Doit être disponible 7 jours / 7 jours
- Permis de conduire de classe 5

Début de l'emploi

- 16 décembre 2018 (selon la température)

Fin de l'emploi

- 10 mars 2019 (selon la température)

Salaire

- À partir de 12,00 \$/heure ou selon expérience

Heures de travail Entre 15 et 35 heures/semaine (possibilité d'horaire flexible)

- Du lundi au vendredi de 18 h à 22 h
- Du samedi et dimanche de 13 h à 22 h
- Les fins de semaine, les journées pédagogiques et les congés des fêtes selon l'horaire établi et selon la température.



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

FONCTIONS ET EXIGENCES DU RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Entretienir la patinoire (arrosage et déneigement);
- Être capable de travailler en équipe, au froid et la nuit;
- Avoir 18 ans et plus;
- Être disponible de soirs et/ou de nuit 7 jours / 7 jours.

Début de l'emploi : 16 décembre 2018 (selon la température)

Fin de l'emploi : 10 mars 2019 (selon la température)

Heures de travail : entre 15 et 20 heures/semaine.

Salaire : à partir de 12,00\$/heure ou selon expérience.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 11 h 30, le 8 novembre 2018, au bureau municipal, à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Robert, 666 chemin Saint-Robert, Saint-Robert (Québec) J0G 1S0
Télécopieur (450)782-2733, **Courriel** : direction@saintrobert.qc.ca

Nous vous remercions de votre candidature toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.

L'offre d'emploi sera publiée sur le site internet de la municipalité, distribué sur le territoire et dans le journal Les 2Rives ainsi que sur le site d'emploi Québec.

ADOPTÉ

6797-10-2018

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ARP SERVICES TECHNIQUES –TRAVAUX 2020

Sur proposition de Mme Annie Laliberté, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de retenir les services de ARP services Techniques inc. pour faire les relevés topographiques du chemin Saint-Robert de l'intersection de la rue Principale jusqu'au 597 chemin Saint-Robert en allant vers le sud au coût de 1 950\$ + taxes.

Les relevés sont faits pour les travaux 2020 pour le programme PIIRL.

ADOPTÉ

6798-10-2018

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – LUC BROUILLETTE INGÉNIEUR – TRAVAUX 2020

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondée par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de retenir les services de Luc Brouillette, ingénieur pour préparer les documents d'appel d'offres ainsi que l'échéancier des travaux de voirie du chemin Saint-Robert à partir de l'intersection de la rue Principale jusqu'au 597 chemin Saint-Robert en allant vers le sud au cout de 9 500\$ + taxes.

Les documents serviront pour les travaux 2020 et pour le programme PIIRL.

ADOPTÉ

6799-10-2018

DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR TRAVAUX CHEMIN SAINT-ROBERT COTÉ NORD

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de demander au Ministère des Transports l'autorisation d'exécuter des travaux d'élargissement de la route (2.5m de chaque côté de la ligne de rive) et installation d'une bordure de béton (2.5m de chaque côté de la ligne de rive) sur une distance de 390 m.l. à partir du 718 jusqu'au 723 chemin Saint-Robert.

Et d'autoriser la directrice générale ou l'inspecteur municipal à compléter tout document nécessaire à la demande.

ADOPTÉ

6800-10-2018

PAIEMENT FACTURE DESMARAIS PROTECTION ÉLECTRONIQUE –SYSTÈME D'ALARME INCENDIE AU 363 RUE PRINCIPALE

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de payer la facture de Desmarais Protection Électronique au coût de 14 740.93\$ taxes incluses représentant 75% des travaux et ce pour l'installation d'un système d'alarme incendie. (rés: 6737-07-2018)

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

6801-10-2018

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

CORRESPONDANCES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes

DIVERS

A) Mot de félicitations à M. Émond pour son élection

M. Gilles Salvas demande à ce que le conseil municipal envoie une lettre de félicitations à M. Émond pour son élection.

B) Tour cellulaire

M. Michel Boisvert nous informe que les travaux vont bon train et que ceux-ci devraient être terminés à la mi-novembre.

6802-10-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 02, Mme Myriam Chapdelaine propose la levée de la séance.

M. Gilles Salvas, maire

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

2 octobre 2018